

L'ALTERNANCE

Objectifs

Bénéficier d'une **expérience professionnelle rémunérée** tout en suivant une formation qualifiante.

Obtenir une **qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme ou un titre à finalité professionnelle** enregistré à France Compétences.

Interlocuteurs

Le **centre de formation et l'entreprise** (Les opérateurs de compétences (OPCO) sont chargés du financement des contrats en alternance, des dépenses liées au tutorat et à la formation des maîtres d'apprentissage).

Les + de l'alternance

Bénéficier de la **gratuité des frais de formation**

Mettre en pratique les enseignements théoriques

Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié

Accéder plus facilement à l'emploi, grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise

Etre salarié avec un **contrat de travail**, soumis au Code du Travail

L'alternance permet de concevoir un projet professionnel complet grâce à une formation diplômante ou qualifiante et une expérience concrète en entreprise.

L'alternance concerne aujourd'hui plus de 500 métiers: du CAP au bac+5, dans tous les secteurs. Le rythme se construit entre périodes de formation académique et périodes en entreprise d'accueil.

Il existe deux façons de pratiquer l'alternance :

Le contrat d'apprentissage



Jeunes de 16 à 29 ans révolus
Pas de limite d'âge pour les publics travailleurs handicapés...



La durée du contrat varie généralement de **1 à 3 ans**.



	- de 18 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	416 € (27% du SMIC)	662 € (43% du SMIC)	816 € (53% du SMIC)	Salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel
2 ^e année	601 € (39% du SMIC)	785 € (51% du SMIC)	939 € (61% du SMIC)	

Le contrat de professionnalisation



Jeunes de 16 à 25 ans
Demandeurs d'emploi de 26 ans et +
Bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH



La durée du contrat est un CDD de 6 à 24 mois ou un CDI.



	- de 21 ans	21-25 ans	26 ans et +
Niveau inférieur au BAC PRO	847 € (55% du SMIC)	1078 € (70% du SMIC)	1540 € 85% du minimum conventionnel (sans être inférieure au Smic)
Niveau supérieur ou égal au BAC PRO	1001 € (65% du SMIC)	1232 € (80% du SMIC)	

